



## « Les deux onctions faites sur Jésus et Marie-Madeleine »

par André Feuillet, « Revue Thomiste » LXXV – 1975, p 358-394. Résumé du P. Florian Racine

### I. INTERPRÉTATIONS ANCIENNES ET RÉCENTES

Les auteurs anciens étaient moins sensibles que nous aux difficultés d'ordre historique ou littéraire des textes. On cherchait d'abord à tirer une leçon morale à partir des faits...

Que dit la tradition ? Tertullien et Clément d'Alexandrie confondent les deux onctions (*Lc 7, 38* et *Jn 12, 3*) et les assimilent à la même femme. Jean Chrysostome distingue deux onctions et deux femmes. Dans la continuité, saint Jérôme précise que la pécheresse était une prostituée, mais rien de telle pour Marie de Béthanie...

Saint Augustin pense qu'une seule femme a fait les deux onctions à deux endroits différents (Galilée et Béthanie). Fort de son expérience de converti, il rétorque l'objection selon laquelle la pécheresse ne peut être Marie de Béthanie...

A sa suite, Grégoire le Grand influence l'Église d'occident et affirme : « Cette femme, que *Lc* nomme une pécheresse et que *Jn* appelle Marie de Béthanie, c'est la même femme (Marie-Madeleine) dont *Mc* nous dit que le Seigneur a chassé sept démons ». Il est important de noter que l'Église latine célèbre une seule fête (22 juillet) pour Marie-Madeleine qui emprunte des traits de Marie de Béthanie et de la pécheresse de Luc, alors que l'Église grecque célèbre trois fêtes distinctes.

A partir de XVI siècle, des auteurs publient des travaux niant l'identification. Ils seront réfutés par Jean Fisher puis condamnés par la Sorbonne. Bossuet soutient la distinction. L'exégèse moderne préfère la thèse de la distinction. Cependant quelques exégètes récents déclarent que la distinction ne s'impose pas. Beaucoup ne se prononcent pas...

Principaux arguments en faveur de la distinction des trois femmes : Silence des évangélistes sur l'éventuelle identification. Cet argument est fort, mais non décisif. Il est contrebalancé par des phénomènes littéraires étonnants. On présume aujourd'hui très facilement à la base de ces textes une "cuisine" littéraire qui empêche de voir ce qui s'est passé, négligeant ainsi une étude approfondie des textes. Une bonne partie des exégètes modernes les considère composites et artificiels...

### II. COMPARAISON ENTRE LES RÉCITS

#### 1. Mc 14, 3-9 (femme à Béthanie) et Jn 12, 1-8 (Marie de Béthanie) :

Description du même événement, du même lieu (village de Béthanie) et même semaine (précédant la mort de Jésus). Plusieurs différences notables (Simon, Judas, type d'onction, jour exact...), mais la plupart sont des précisions apportées par *Jn*. Avec Augustin, pourquoi ne pas penser que les deux onctions (tête et pieds) ont été faites successivement. Marie « oignit la tête de Jésus suivant l'usage ordinaire, puis comme il restait du parfum, elle oignit ses pieds » (*Lagrangé*). Cette solution est la seule acceptable, car l'onction sur la tête n'a rien d'insolite ; c'était une façon assez courante d'honorer un hôte distingué (cf *Lc 7, 46*). Si l'onction n'était que sur la tête, on comprendrait mal l'éloge en *Mc 14, 9*. Ensuite, l'onction sur la tête évoque la dignité royale. Mais *Mc* interprète l'onction comme anticipation de la sépulture, ce qui ne se comprend pas si l'onction est seulement sur la tête. Elle doit avoir été faite aussi sur les pieds. Aussi, à la suite de *Mc*, *Jn* utilise le même mot « pistikos » (pur) pour exprimer le nard. Ce mot ne se trouve qu'ici dans le Nouveau Testament. On conclue que *Jn* a connu le récit de *Mc*. Mais il s'en écarte, suivant sa voie propre, sans pour autant le contredire.

#### 2. Lc 7, 36-50 (Pécheresse convertie) et Mc 14, 3-9 (Myrophore de Béthanie)

Événements différents. Celui de *Lc* se passe en Galilée bien avant la passion. Jésus est invité chez Simon (autre que Simon le lépreux de *Mc 14, 3*). Une pécheresse publique (rien ne dit une prostituée : *hamartôlos*, et non pas *pornè*) pénètre dans la maison sans avoir été invitée et éclate en sanglots au souvenir de ses péchés : ses larmes tombent sur les pieds de Jésus. Elle les essuie de ses cheveux. Elle s'était munie de parfum dans l'espoir qu'il lui serait permis d'oindre la tête de Jésus comme signe de respect pas tellement étonnant. Mais l'onction des pieds est un geste extraordinaire, signe d'un très grand amour. La scène se clôt sur le pardon accordé. On ne peut voir dans ce texte un doublet artificiel de l'onction à Béthanie. Les différences de sens sont trop importantes (pardon accordé (*Lc*) / agitation due à un douloureux pressentiment (*Jn*)).



### **3. Jn 12, 1-8 (Marie de Béthanie) et Lc 7, 36-50 (pécheresse pardonnée)**

D'après le vocabulaire, l'onction de *Jn* évoque celle de *Lc*. La conduite de la pécheresse en *Lc* est tout à fait plausible : par inadvertance, la femme verse des larmes sur les pieds de Jésus. N'ayant point prévu cette explosion, elle ne sait comment les essuyer et dénoue sa chevelure pour s'en servir comme un linge. Puis emportée par son amour, elle baise les pieds de Jésus avant de les oindre de son huile parfumée. Mais en *Jn*, l'onction est suprêmement étrange. Pourquoi oindre les pieds ? Pourquoi les essuyer de ses cheveux et non avec un linge, ce qui serait plus logique ?

Nous rejetons l'opinion si courante aujourd'hui qui ferait du récit de *Jn* un amalgame malheureux de plusieurs traditions hétérogènes. Nous ne pouvons nous contenter non plus de l'exégèse de Lagrange qui avoue son embarras en disant que Marie, voulant préserver les coussins et le tapis, essuie les pieds de Jésus avec ses cheveux !

Non en soi, l'onction de *Jn* est incompréhensible. Mais elle devient intelligible que mise en rapport avec un événement antérieur, celui de *Lc*. Les ressemblances de *Lc* et *Jn*, comme dit Augustin, fournissent en partie la clé de l'énigme. Il y a bien eu deux onctions distinctes faites par la même femme qui, à Béthanie, a voulu répéter les gestes intimement liés au moment décisif de sa conversion. « *Deux actions distinctes, mais un seul cœur pour les concevoir* » (Lacordaire). A Béthanie, il n'y a pas eu de larmes de repentir, et si la femme essuie les pieds de Jésus qu'elle vient d'oindre, ce n'est que pour refaire ce qu'elle fit lors de sa conversion. D'ailleurs, le parfum de *Jn* est de grande qualité (et non celui de *Lc*) car le cœur de la femme est brûlant d'amour et rempli de gratitude. Il donne royalement.

Enfin, *Jn* 11, consacré à la résurrection de Lazare, achève de nous convaincre. Il est écrit que Marie est « *celle qui oignit le Seigneur de parfum et lui essuya les pieds avec ses cheveux* » (*Jn* 11, 2). Les verbes mis au passé ne peuvent évoquer l'onction de *Jn* 12, mais seulement celle de *Lc* 7. Tout ceci a du sens en admettant que *Jn* aurait connu le 3<sup>ème</sup> évangile, ce qui est vrai car les deux évangiles semblent s'être inspiré d'une origine commune.

2 notes supplémentaires :

1. Jésus se fait toujours l'avocat (contre Simon le Pharisien, Marthe, Judas) de cette humble femme merveilleusement retournée par la grâce divine.

2. Il serait invraisemblable de penser que Marie a fait l'onction de Béthanie comme anticipation préméditée de la sépulture de Jésus conformément aux paroles du Christ. C'est avant tout un geste d'amour. Selon Bérulle, Marie aurait anticipé l'ensevelissement de Jésus sans en avoir même conscience ; Jésus savait pour elle. Aussi, elle ne verse pas de larmes. Ce n'est plus l'heure du pardon. Ce n'est pas encore l'heure du tombeau...

### **III. MARIE-MADELEINE, MARIE SŒUR DE LAZARE ET LA PÉCHERESSE DE LC**

L'identification de Marie-Madeleine et Marie de Béthanie est délicate, car rien ne la suggère à première vue. Nous ne pouvons opérer qu'avec de simples indices qui convergent vers la thèse de l'identification : *preuve par convergence de probabilité*.

#### **1. Marie-Madeleine et Marie, sœur de Lazare**

Magdala est un bourg situé en Galilée au nord de Tibériade. Les évangiles citent souvent le nom de Marie (l'autre Marie, la femme de Clopas, mère de Jacques...), mais rien ne permet ici d'identifier clairement Marie-Madeleine avec Marie de Béthanie.

1<sup>er</sup> indice : Les Évangiles nomment au pied de la croix Marie de Magdala (*Jn* 19,25 ; *Mt* 27,56 ; *Mc* 15,40), Marie appelée la mère de Jacques ou la femme de Clopas (*Mt* 27,56 ; *Mc* 15,40 ; *Jn* 19,25 ; *Lc* 24,10), mentionnée également comme « l'autre Marie » (*Mt* 27,61 ; 28,1). Il y a trois maries célèbres dans la communauté chrétienne primitive : la mère de Jésus, Marie Madeleine, Marie de Clopas. L'appellation « l'autre Marie » permet d'identifier cette dernière à coup sûr. Ce ne serait pas le cas si Marie de Béthanie était une autre que Marie de Magdala. Il y aurait ainsi une quatrième Marie célèbre dans l'Église primitive, il y aurait dans ce cas-là ambiguïté à dire « l'autre Marie » et il faudrait donc préciser. L'argument est assez important, si l'on songe que les noms ne sont pas donnés au hasard dans les Évangiles, mais destinés à accréditer qu'il s'agit d'un témoignage oculaire.

2<sup>ème</sup> indice : Marie Madeleine vient faire l'onction pour l'ensevelissement, mais elle ne peut le faire



car le tombeau est vide. Cependant l'onction de Béthanie est un prélude à cette onction : d'après Jésus, cette onction est une anticipation de sa sépulture. L'onction des pieds d'un homme vivant (Jn 12) est sans précédent. Ce geste en soi insensé, se comprend bien que comme le commencement d'un acte funéraire sur le cadavre tout entier. Jésus dit littéralement : « *Laisse-là garder ce parfum pour le jour de ma sépulture* ». Le jour de sa sépulture coïncide avec l'onction de Béthanie. Dans Jn, les discours expliquent les événements : les actes sont des paroles et les paroles sont des actes. La prophétie de Jésus sur son ensevelissement attribuée à Marie l'intention d'accomplir l'onction.

3<sup>ème</sup> indice : D'après Lc 8, 2-3, Marie-Madeleine faisait partie du groupe de femmes qui subvenait aux besoins de Jésus et des disciples. La vive réaction de Judas en Jn 12, 4 montre que celui-ci s'attendait à recevoir le parfum de Marie de Béthanie pour le vendre et en garder un profit personnel.

4<sup>ème</sup> indice : Phénomène littéraire étonnant entre le *Cantique des cantiques* et Jn 12 et 20. Jn 20, 11-18 se rapproche de Ct 3, 1-4 où la bien-aimée cherche son bien-aimé. Le parfum de Jn 12, 3 introduit le parallèle avec Ct 1, 12 en évoquant la scène remplie de parfum qui exprime l'amour. Le contact littéraire de Jn 12, 3 avec le *Cantique* nous confirme dans la conviction que Jn 20, 11-18 se réfère pareillement au même poème d'amour, et il se trouve que, de cette façon, Marie de Béthanie et Marie-Madeleine ont en commun d'évoquer l'une et l'autre l'Épouse du *Cantique des cantiques*.

## **2. Marie-Madeleine et la pécheresse repentante de Lc**

5<sup>ème</sup> indice : Lc 8, 2 nous apprend que de Marie Madeleine étaient sortis sept démons. Nous savons que l'influence diabolique s'étend bien au-delà des cas de possession proprement dits. C'est pourquoi, « être libérée de sept démons » ne veut pas nécessairement dire être au préalable « possédée », mais elle était sous influence mauvaise et poussée au péché. Rien n'empêche de l'identifier avec la femme de mauvaise vie de Lc 7.

6<sup>ème</sup> indice : L'enseignement de la parabole des deux débiteurs (Lc 7,40-43) nous apprend que l'amour résulte du pardon et est au prorata du pardon obtenu. Mais Jésus conclut : « *Ses nombreux péchés lui sont pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé.* » (Lc 7, 47) Attention ce verset ne dit pas :

« puisqu'elle a beaucoup aimé, c'est qu'antérieurement ses nombreux péchés lui avaient été pardonnés » (échappatoire incorrect). La leçon de Jésus concernant la parabole ne peut être que l'amour de la pécheresse aurait été la cause du pardon de Jésus, puisque la cause première du pardon obtenu est toujours la grâce et la miséricorde divine. Mais Lc montre que l'amour de la femme accompagné d'un vif repentir de ses fautes lui a permis de recevoir de Dieu un pardon proportionné à cet amour repentant. D'où vient cet amour pour Jésus ?

En Lc 7, l'amour de la pécheresse pour le Christ est d'une certaine façon le motif du pardon qui lui est octroyé, mais plus profondément il est déjà le fruit de la grâce divine. C'est ce dernier aspect des choses que Jésus veut mettre en évidence dans son entretien avec Simon. Pour obtenir le pardon, il fallait qu'elle regrette ses péchés et par conséquent qu'elle aimât. Pour que le pardon soit entier, il fallait un grand amour. En s'approchant de Jésus, la femme avait sans nul doute déjà été touchée par l'action divine. Sinon, aurait-elle osé faire ses gestes d'une extrême audace envers Jésus ? Autant que des signes de remords, ces gestes peuvent fort bien être des gestes de gratitude, que Jésus oppose au manque total de courtoisie de Simon.

Tout ceci s'explique si c'est Marie-Madeleine venant d'être délivrée des sept esprits mauvais, qui est en scène ! Le Christ l'en avait délivrée et elle vient le remercier. C'est peut-être d'abord pour le remercier de cet immense bienfait qu'elle s'est sentie poussée à le trouver chez Simon. Ce n'est qu'à ses pieds qu'elle fond en sanglots à cause de sa vie scandaleuse encore toute proche et qui lui obtient le pardon de ses péchés.

7<sup>ème</sup> indice : « *Ne me touche pas* » (Jn 20, 17). Ce n'est pas simplement parce qu'elle ne doit pas le retenir, mais l'état nouveau où il est entré par la résurrection n'autorise plus les mêmes rapports familiaux qui étaient permis avant sa mort (« *Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche* » (Lc 7, 29) et l'onction de Béthanie où Marie touche à loisir les pieds de Jésus qu'elle essuie de ses cheveux (Jn 12, 3)). Il faut que son corps glorifié remonte vers le Père pour dispenser la plénitude de l'Esprit, cela par le moyen des sacrements. C'est sans doute à ces contacts spirituels de la dispensation sacramentelle que songe Jn quand il fait dire par Jésus à Madeleine qu'elle ne doit plus le toucher tant qu'il n'est pas remonté vers le Père. Elle le pourra de nouveau ensuite, quand il reviendra à elle, comme à tous les



fidèles, sous la forme de son corps spiritualisé (eucharistique) qui donne la vie.

## CONCLUSION

Contre la thèse de l'identification, on se demandera toujours pourquoi les textes évangéliques ne la suggèrent pas plus clairement. Nous ne pouvons imposer au texte de la Bible une vision moderne d'écrire l'histoire. Les évangélistes ne sont pas des journalistes dans le sens moderne de terme. L'argument fondamental en faveur de l'identification, c'est le récit de Jn de l'onction de Béthanie. Les actes de Marie de Béthanie (Jn 12) ne sont pleinement intelligibles que :

1. s'ils ne sont que la répétition des gestes accomplis par la pécheresse en Lc 7 et
2. s'ils sont très réellement l'anticipation prophétique d'une onction funéraire que Marie-Madeleine (Jn 20) aura plus tard le dessein d'accomplir mais qu'elle ne pourra réaliser à cause de la résurrection.

Nous avons donc mis en évidence l'importance du témoignage johannique comme complément du témoignage des synoptiques.

Terminons par une réflexion du Père Lacordaire : quelle joie et quel profit que de contempler « dans l'unité d'une même gloire la pécheresse pleurant aux pieds de Jésus et les essuyant de ses cheveux, la sœur de Lazare assistant à la résurrection de son frère, l'amie fidèle debout à la passion et à la mort de son Bien-aimé, le suivant au tombeau et méritant de voir la première les splendeurs de sa résurrection ! Toute division de cette gloire est chimérique ».

-----  
Indice supplémentaire pour l'identification (dans « Apparition du Christ à Marie-Madeleine (Jn 20, 11-18) » par André Feuillet, « Esprit et Vie », n°12-13 du 23-30 mars 1978 et n°14 du 6 avril 1978)

Rapprocher les trois scènes révèle une vérité psychologique sur Marie Madeleine : « Ne me touche pas » (Jn 20, 17) avec la scène de la pécheresse : « si cet homme était prophète, il saurait quelle est cette femme qui le touche » (Lc 7, 39) ou encore l'onction de Béthanie où Marie touche à loisir les pieds de Jésus sur lesquels elle répand son parfum et qu'elle essuie avec ses cheveux (Jn 12, 3). Mais Jésus interrompt les relations familières d'autrefois (le voir de ses yeux, le toucher, le servir

matériellement). Désormais ses rapports avec ses disciples seront de nature toute différente. Aussi, en disant « Toute la foule cherchait à le toucher parce qu'une force sortait de lui et les guérissait tous », l'évangéliste montre que le contact physique était accompagné d'un contact spirituel pour être efficace. C'est le contact assuré par les sacrements qui présupposent le préalable de la foi pour être efficace.

Lacordaire précise : « Jésus ne veut pas que Marie approche de lui ces mains qui ont autrefois embaumé ses pieds et sa tête. Pourquoi cette austérité imprévue, et comment la résurrection peut-elle restreindre l'ancienne familiarité d'une tendresse éprouvée ? C'est que Jésus n'est plus ce qu'il était. Il est entre le ciel et la terre... allant au Père, et ce n'est plus que là, où toute chair sera transformée comme la sienne, qu'il veut être touché et possédé par les siens. Il donne à Marie-Madeleine, en cette leçon sévère un indice qu'il faut tendre plus haut et que désormais Béthanie est au sein du Père. »

-----  
Objections / Réponses sur l'identification, d'après une conférence du P. Renaud Silly, op. au Colloque 23 juillet 2016 à St Maximin la Ste Baume

« Marie était celle qui oignit le Seigneur de parfum et essuya ses pieds avec ses cheveux, dont le frère Lazare était malade » (Jn 11, 2). A quel événement ce verset fait-il référence ?

Objection 1 : La réponse classique est la suivante : Jn 11,2 ferait référence à une scène que l'évangéliste rapporte au chapitre suivant en Jn 12, 3. Remarquons que les rapprochements sont frappants : onction sur les pieds ; essuyage avec les cheveux de cette femme... Même s'il existe un autre épisode évangélique avec une femme anonyme qui essuie de ses cheveux les pieds de Jésus (Lc 7, 37-38), la séquence de Jn 11, 2 (oindre puis essuyer) semble plus proche de Jn 12, 3 que de Lc 7, 38. Donc Jn 11 fait allusion à la scène rapportée au chapitre suivant. Ainsi pas d'identification possible entre la pécheresse de Lc 7 et Marie de Béthanie.

Réponse : Ce raisonnement bien huilé et classique n'est pas toutefois inattaquable. Jn 11,2 pose problème. La traduction proposée habituellement n'est pas correcte et suppose déjà l'interprétation qui exclut chez Jn la référence à Lc 7. La traduction la plus fidèle à la lettre du texte, respectant la concordance des temps, par rapport aux autres que l'on peut trouver dans les Bibles, qui font bon marché de cette lettre pour forcer l'allusion à Jn



12,3 est : « Marie était celle qui avait oint le Seigneur de parfum et essuyé ses pieds avec ses cheveux, dont le frère Lazare était malade. » Antérieurement à la résurrection de Lazare, nous ne savons pas d'autre femme qui ait oint les pieds de Jésus avec du parfum et les ait essuyés avec ses cheveux que la pécheresse anonyme de Lc 7. Cela signifie que Jn 11,2 a glissé une référence à l'Évangile selon saint Luc. Voici donc identifiée la pécheresse anonyme de Lc 7.

Objection 2 : Pourquoi Luc a-t-il choisi de laisser la pécheresse dans l'anonymat, alors qu'il aurait été si facile de donner son nom ?

Réponse : Voici deux cas où les synoptiques laissent dans l'ombre l'identité de personnages clés de l'Évangile, tandis que Jean se plaît à les divulguer :

- Pierre qui frappe le serviteur du grand prêtre nommé Malchus : Jn 18,10 / comp. Mc 14,47.
- Marie de Béthanie qui oint le Seigneur sur la tête : Jn 12,3 / comparer avec Mc 14,3.

BAUCKHAM attribue ce silence au souci de préserver l'anonymat de personnages qui ont joué un rôle clef lors de la passion et qui la divulgation de leur nom exposerait à des représailles en raison du contenu messianique de leur geste. Pierre en tranchant l'oreille du serviteur du grand-prêtre a lésé l'autorité publique dans la personne des forces de l'ordre. Marie de Béthanie en oignant le Christ de l'onction royale l'a reconnu comme Messie.

Objection 3 : En Lc 8, 2, l'évangéliste évoque les femmes qui suivaient Jésus, dont « Marie de Magdala, de laquelle étaient sortis sept démons ». Si la pécheresse anonyme de Lc 7, 37 est Marie de Magdala, Luc lui aurait donné son nom au ch. 7.

Réponse : Luc est historien, mais pas témoin oculaire. Dans son prologue, il explique s'être renseigné sur les éléments qu'il transmet. Mais il est conscient des limites de ces informations. Luc peut avoir ignoré l'identité de la pécheresse avec Marie de Magdala, et ne pas disposer de sources qui prouvent l'identification. Nous trouvons chez lui des blocs de sources brutes, qu'il a réussi à collationner, mais dont il ignore la provenance précise. Il ne les accommode pas à sa sauce. Il nous

les laisse comme des morceaux non identifiés. En tant qu'historien scrupuleux, il nous les livre tels quels et ne veut pas nous dire plus. Il ne cherche pas à faire l'identification précise, s'il n'a pas les éléments pour le faire. Par contre Jean est témoin oculaire. Donc il peut faire l'identification.

Argument supplémentaire pour l'identification de Marie de Béthanie et Marie de Magdala avec « Laisse-la le garder [i.e. ce parfum] pour le jour de sa sépulture<sup>1</sup> » (Jn 12, 7).

A première vue, Marie n'a pas gardé le parfum puisqu'elle l'a justement répandu sur les pieds du Christ. Mais comme nous ne pouvons accuser le Seigneur de mensonge, il faut chercher autre chose !

Le verbe *garder* est dans le texte au subjonctif *potentiel*. L'action qu'il décrit est donc *inachevée*<sup>2</sup>. Marie n'a donc pas gardé le parfum jusqu'à ce moment-là seulement, sinon l'action serait achevée et le potentiel sans objet. Il signifie donc que *par son geste, Marie a acquis un droit sur la dépouille du Christ pour l'oindre de l'onction funéraire au moment opportun*. Le jour de son ensevelissement n'est pas encore venu, mais lorsqu'il en sera question, Marie jouira du privilège de l'embaumer du fait du geste qu'elle vient d'accomplir. Le texte ne se contente pas de dire que Marie de Béthanie vient d'accomplir un rite funéraire. Il exprime d'abord le droit de Marie de le pratiquer de préférence à tout autre. Ce droit lui est conféré par son geste, et le Christ le confirme. Il est donc clair à ce stade que Marie de Béthanie sait que Jésus va mourir. Elle prend les devants de façon à disposer du privilège de l'oindre le moment venu.

Ainsi, Jn 12,7 crée un lien narratif entre l'onction à Béthanie et la descente des femmes au matin de pâques, dont l'une au moins vient user d'un droit reconnu par le Christ lui-même. Or ces femmes ce sont Marie Madeleine, Marie de Clopas (mère de Jacques) et Jeanne femme de Chouza. Il faut donc que l'une d'entre elles s'identifie avec la femme de Jn 12,7.

Ce constat permet en particulier de préciser la détresse de Marie de Magdala en Jn 20 : le Christ lui a donné un droit sur l'embaumement de son corps,

<sup>1</sup> Attention à la traduction très plate de la BJ : *Laisse-la : c'est pour le jour de sa sépulture qu'elle devait garder ce parfum*. On ignore ainsi entièrement la valeur potentielle et donc inachevée du subjonctif

<sup>2</sup> Rejeter la leçon *τητήρεκεν* 'elle a gardé' de quelques manuscrits, supposant que l'action de garder est achevée ; inventée pour remédier à l'obscurité désespérante du passage. Le potentiel donne au verbe une nuance d'indétermination prophétique tout à fait extraordinaire qui projette la scène dans l'avenir du matin de Pâques.



et voici qu'il a disparu ! La voici flouée, et par Jésus Christ lui-même !

Le Cardinal Bérulle écrit : « *Lorsque vous serez mort dans le sépulcre de Joseph, Madeleine voudra vous oindre, mais vous la préviendrez en ressuscitant avant son arrivée. Or son amour est subtil, il ne veut pas être déçu. Son amour est très fort, il ne peut pas être vaincu, elle vous prévient donc maintenant par la puissance de son amour, comme vous la préviendrez lors par la puissance de votre vie et de votre gloire.* »

Toute la force du geste de Marie vient de son caractère inachevé. C'est une action qui appelle une continuation, un engagement dans l'avenir, selon la force des gestes symboliques dont les prophètes d'Israël sont coutumiers.

Objection: Marie de Magdala a été possédée de sept démons, sans toutefois avoir été nécessairement « pécheresse ». La Tradition de l'Eglise donne des exemples. On ne peut l'identifier avec la pécheresse de Luc 7.

Réponse : Oui il existe des cas exceptionnels où des personnes, avancées en sainteté, ont été possédées par une permission divine. Cela ayant pour objectif une purification intérieure extraordinaire et une offrande plus vive de l'âme pour les pécheurs. Voici un *extrait du T2, Les 3 âges de la Vie Spirituelle, p. Guarrigou-Lagrangé, T2, p. 808, sur les phénomènes diaboliques* :

Généralement, la possession est plutôt une punition qu'une épreuve purifiante. Cependant, il y a des exceptions, comme dans le cas du P. Surin, dans celui de la Bse Eustochium de Padoue<sup>3</sup>, béatifiée par Clément XIII, le 22 mars 1760, dans celui de Marie des Vallées, fille spirituelle de saint Jean Eudes<sup>4</sup>. Il faut aussi citer le cas plus récent de Sœur Marie de Jésus-Crucifié, carmélite arabe, morte en odeur de sainteté à Bethléem, en 1878, et dont la cause de béatification est introduite. Elle fut deux fois victime de la possession ou au moins d'une très forte obsession, d'abord au Carmel de Pau, puis à celui de Mangalore<sup>5</sup>. Il y a eu d'autres cas semblables, où la possession était on

phénomène concomitant de la purification passive des sens ou celle de l'esprit, chez des âmes qui se sont offertes en victimes pour les pécheurs.

<sup>3</sup> Vita della B. Eustochio, par P.-G. Cordara, S. J., Roma, 1769.

<sup>4</sup> Cf. Saint Jean Eudes, par le P. E. Georges, eudiste, Paris, Lethielleux, 1936, pp. 278-315. On lit, ibidem, p. 291, que Marie des Vallées disait au démon : « Est-ce là tout ce que tu peux faire? Tu n'a pas grande force... Garde-toi bien d'omettre la moindre des peines que Dieu te permet de me faire endurer... Mais prends bien garde à ce que tu feras ! Tu es un lion, et je ne suis qu'une misérable femme. Quand le lion vaincrait la fourmi, on se moquerait de lui de s'être armé pour

combattre une si faible et si chétive bête. Mais si la fourmi surmonte le lion, comme elle le fera assurément, parce qu'elle est fortifiée de la grâce de Dieu, la confusion en demeurera éternellement sur le lion. N'es-tu donc pas bien insensé de faire ce que tu fais ? Fi fi de la bête à dix cornes » (Manuscrit de Québec, 1. I, ch. iv)

<sup>5</sup> Vie de Sœur Marie de Jésus-Crucifié, par le P. Estrade, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1916, pp. 85-147 et pp. 230-256.

